29 rue Claude Terrasse 75016 Paris Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

La méthode Coué

Vendredi 13 août 2021 - N°356



par Hubert Tassin – Président des P.P.

e Comité de France Galop qui s'est tenu au mois de juin a été l'occasion de faire un point d'étape après une grande partie du semestre marquée par des mesures gouvernementales de blocage et la fermeture de points de vente du PMU, puis par un retour très progressif à la normale. Un point de la situation de notre opérateur de paris avec un exposé intéressant de Cyril Linette, son directeur général, et un point sur la situation financière de France Galop à partir de l'approbation formelle des comptes de 2020 ont été dressés.

Le constat est sévère

Christian Maigret, le directeur financier, a présenté des comptes de France Galop bien évidemment à l'équilibre et même très légèrement positifs, en rupture avec les résultats des années précédentes. L'analyse objective de cet équilibre a pu bénéficier de deux types d'éléments hors normes. La baisse des charges, évidemment, avec le recours au chômage partiel financé par le budget public dans le cadre de la crise sanitaire,

mais aussi la suppression de dépenses de fonctionnement en raison de l'absence de dispositif d'accueil du public sur les hippodromes, de la suppression des réceptions événementielles etc...

Le constat et les facteurs de l'équilibre comptable ne sont pas majoritairement là : la variable d'ajustement qui l'aura permis c'est, hélas, le sacrifice des acteurs de la filière, donc de l'objet social de la société mère. La chute des allocations a certes été une conséquence du contexte sanitaire, mais aussi du refus de France Galop de rechercher des mécanismes publics d'aides. Quel secteur de l'économie française n'aura pas sollicité le budget de l'État pour passer ce cap difficile à travers des subventions, des fonds de solidarité ou le recours à des facilités de trésorerie ou au PGE ? Les courses ! Je regrette à nouveau cette carence grave car ce sont les propriétaires, les éleveurs mais aussi les entraîneurs et les jockeys ou les personnels d'écuries à travers leurs pourcentages qui ont financé le choc. C'est contre nature.

L'autosatisfaction ne peut pas être une méthode de management

Depuis bien longtemps, je regrette les discours délibérément satisfaits des dirigeants du PMU qui ont toujours vanté la bonne santé de la filière. Notre institution et ses acteurs traversent une crise très sévère. Un tel discours est donc non seulement erroné, mais ne constitue pas la





29 rue Claude Terrasse 75016 Paris Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

meilleure manière d'aller obtenir un partage de sort plus équitable des revenus du jeu hippique auprès de notre tutelle du budget.

Le discours de Cyril Linette, le patron du PMU, chiffres à l'appui, s'est voulu délibérément optimiste. Il faut certes saluer la performance des équipes, et j'ai eu l'occasion de le dire devant le Comité. Le PMU a su réagir durant la tempête que nous avons traversée et qui va encore nous impacter. Le dynamisme des équipes chargées de développer le marketing et les paris numériques a payé avec de bons résultats. Mais avec la réouverture des points de vente du réseau physique, il faudra mesurer les parts de marché des paris sur internet qui vont mécaniquement baisser. Quel en sera le solde ? Il est un peu trop tôt pour le dire. Il est donc trop tôt pour crier victoire!

Il est aussi juste de souligner qu'après la mise en place à partir de la deuxième moitié de 2018 d'une politique drastique et certainement trop forte de réduction de l'offre, le PMU a inversé sa position progressivement, bénéficiant à nouveau de l'augmentation du nombre des courses support de paris Premium. Cela a évidemment porté des fruits. Pour autant, il ne faut pas se voiler la face. Le retour net à la filière reste, dans les meilleures hypothèses, très inférieur à ce qu'il était par le passé ce qui joue naturellement sur les marges de manœuvre du Trot et du Galop et sur l'enveloppe des allocations, allocations qui sont, on ne le répètera jamais assez, le carburant indispensable pour un retour à la croissance.

De même, j'ai été surpris dans ce Comité de juin par le discours tenu par certains administrateurs ou membres du Comité se félicitant avec enthousiasme du résultat à l'équilibre des comptes 2020. Quand on représente, comme c'est mon cas, les propriétaires, on ne peut pas être satisfait des conditions qui ont abouti à ce résultat.

Et on a le droit, et même le devoir d'exprimer ses réserves et ses doutes. Être élu, c'est défendre ceux qui vous ont fait confiance et pas se satisfaire de la situation, surtout celle-ci. L'impératif est de retrouver le dynamisme.

Les chantiers sont devant nous

Je salue fermement les efforts d'adaptation à la crise des équipes de France Galop et, surtout, de celles du PMU. Pour autant, il serait dangereux de se voiler la face et faire preuve d'un optimisme béat. Beaucoup de chantiers importants et lourds en termes de budget sont devant nous alors que les enveloppes d'allocations doivent -enfinprendre au minimum la mesure de l'inflation des coûts. Le refrain de Ray Ventura « Tout va très bien Madame la marquise » serait dangereusement décalé, surtout au regard de la situation de bien des acteurs des courses.

Il faut d'abord organiser le rattrapage des allocations bloquées avant la crise sanitaire puis drastiquement diminuées. Un engagement a été pris par France Galop de procéder au versement des 15% retenus sur un budget déjà de crise, en fonction des résultats du PMU. Les chiffres sont, depuis la reprise, plutôt bons et permettent de le faire dès maintenant, au moins pour une partie. Mais un rattrapage pour verser ce qui a été budgété à l'origine ne sera qu'un pis-aller. Les acteurs des courses doivent retrouver une perspective de croissance, seule à même de





29 rue Claude Terrasse 75016 Paris Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

restaurer la confiance en l'avenir, à permettre un maintien puis une hausse des effectifs à l'entraînement.

Il faut aussi se soucier de la situation financière, souvent tendue, parfois dramatique, de nombre d'hippodromes en région, les plus grands comme les plus modestes. On a fait appel à leur solidarité en réduisant leur rémunération et donc leur capacité d'entretien. d'investissement. promotion. Il va aussi falloir dégager, pour beaucoup d'entre eux, des marges de manœuvre. Quelques grands hippodromes aussi, y compris ceux de France Galop, ont été en sousinvestissement depuis quelques années. Si on veut rester dans les standards des grands lieux de loisirs et faire face aux exigences croissantes d'un public très courtisé, il va aussi falloir investir.

Il ne peut être question de pessimisme et les fondamentaux des courses françaises -le financement par les paris et une très large base de propriétaires, d'éleveurs et d'hippodromes- ont tenu. Mais il serait tellement contreproductif de tomber dans une autosatisfaction de façade que certains affichent alors que ce qui est nécessaire c'est le réalisme indispensable pour construire l'avenir.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.

